

mondial lorsque les gouvernements fédéral et provinciaux unissent leurs efforts à ceux du secteur privé, a affirmé M. Klein. Cette entente améliore l'accès des entreprises albertaines au réseau canadien de bureaux internationaux et aux renseignements commerciaux, et contribue dans une large mesure à la réalisation de nos objectifs d'exportation. »

« Le succès du Canada dans l'économie mondiale tient de plus en plus à la formation de partenariats, que ce soit dans le domaine du commerce, de la technologie ou de la formation, ou encore en vue d'assainir le climat commercial, a affirmé M. Manley. Le gouvernement fédéral veut créer des partenariats inédits qui permettront de composer avec les compressions budgétaires et de favoriser la mise en commun d'idées pour créer des emplois et encourager la croissance. »

- 30 -

Ci-joint copie du protocole d'entente.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

Carla Campbell
Industrie Canada
(403) 292-6070

ou avec :

Jim Dau
Cabinet du premier ministre Ralph Klein
(403) 427-2251